PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2019 dûment convoquée et tenue au lieu et à 18 h, sous la présidence de Marc Antoine Pelletier à titre de Maire et les conseillers suivants :

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

Était absente : Darkise Richard siège no : 4

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

Ouverture de la séance du 3 octobre 2019

RÉSOLUTION
106-10-2019

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 3 octobre soit ouverte.

ADOPTÉE

4.0 Adoption du projet de règlement no. 102 sur la sécurité civile

La secrétaire informe le conseil qu'un avis de motion doit être prit concernant le règlement no. 102 concernant la sécurité civile, il y a eu le dépôt du règlement.

AVIS DE MOTION

La conseillère Christiane Blouin donne l'avis de motion concernant le règlement no 102 concernant la sécurité civile. Ce règlement sera adopté à la prochaine séance du conseil, le 15 octobre 2019.

4.1 PÉRIODE DE QUESTION

Il y a une période de question

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Valérie Roberge propose la levée de l'assemblée.

_____ _____

Marc-Antoine Pelletier, maire Nathalie Lyrette, sec, très